



OPERATION DE DEVELOPPEMENT RURAL DES BONS VILLERS

Information - Consultation des services communaux

Le 25 avril 2017 – compte rendu de la séance

Présents :

- Pour l'**Administration communale (15)** : Myriam Collet, Anne Demaré, Sandra Bouquiaux, Laurence Chavalle, Raphaël September, Françoise Marcil, Bastien Biron, Benjamin Motte, Thomas Genin, Bernard Wallemacq, Geneviève Mouchart, Ingrid Lavendy, Jacqueline Perria, Christian Moser, Delphine Deblaer.
- Pour la **Fondation Rurale de Wallonie (2)** : Martine Gilles, Dimitri Phukan

Excusés :

- Pour l'**Administration communale (4)** : Marie-Noëlle Migeotte, Liliane Van Den Abbeel, Anne Grégoire, Bernard Verhaeghe.
-

Ordre du jour :

1. Introduction
 2. Présentation générale de l'Opération de Développement Rural
 3. Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR
 4. Consultation par thématiques
 5. Présentation de l'étape suivante : constitution de la Commission Locale de Développement Rural (CLDR)
 6. Conclusion
-

✓ **Introduction**

Le Bourgmestre Emmanuel Wart souhaite la bienvenue aux participants. Il insiste sur l'importance de l'Opération de Développement Rural (ODR) pour définir les priorités d'avenir de la commune de Les Bons Villers dans les 15 ans années à venir.

Ensuite, le Bourgmestre présente les différents acteurs de l'ODR dont la Fondation Rurale de Wallonie (FRW), organisme d'accompagnement.

✓ **Présentation de l'Opération de Développement Rural**

Dimitri Phukan, agent de développement à la FRW, rappelle le cadre des ODR, et notamment :

- **L'intérêt pour une Commune de se lancer dans une ODR est :**

- de se doter d'une stratégie globale, fixant ses priorités de développement en fonction des enjeux locaux, wallons et du développement durable. De ce fait, tous les thèmes de développement sont abordés ;
 - de mobiliser les habitants et forces vives locales. La participation est un pilier des ODR ;
 - de faciliter l'activation de moyens financiers pour le développement de la commune. Certains projets peuvent être financés par le budget « Développement Rural » wallon.
- **Les acteurs principaux d'une ODR** sont :
 - La Commune et son administration. Elle est maître d'ouvrage du PCDR. A ce titre, elle met en œuvre ou impulse les projets du PCDR.
 - La population, mobilisée dans la durée pour co-construire un projet de territoire avec les élus. L'espace de dialogue central entre citoyens et élus est la Commission Locale de Développement Rural (voir point 6).
 - L'organisme d'accompagnement FRW, organisme d'utilité publique (www.frw.be), a pour missions :
 - d'animer la participation citoyenne (consultations villageoises, CLDR, groupes de travail, etc.) ;
 - de conseiller la Commune dans la mise en œuvre de son PCDR ;
 - d'impulser certaines réflexions ;
 - d'être le relais entre la population, le pouvoir communal et les instances régionales.
 - La Wallonie, DGO3, service extérieur de la division du Développement Rural, est chargée du suivi administratif de l'ODR et des conventions (subsides) « Développement Rural ».
 - Le bureau d'étude (DREA2M) est chargé de réaliser et rédiger le document final, soit le Programme Communal de Développement Rural (PCDR).
 - **Base légale** : les ODR sont régies par un Décret wallon de 2014.
 - Les travaux participatifs déboucheront sur l'élaboration et la mise en œuvre d'un **Programme Communal de Développement Rural (PCDR)**. Ce document comportera des objectifs précis et projets concrets pour le développement de Les Bons Villers. Il devra faire l'objet d'une approbation par le Conseil communal et par le Gouvernement wallon.
 - ✓ **Première étape de l'élaboration du PCDR : réalisation d'un diagnostic communal partagé.** .

Dans un premier temps l'Auteur du PCDR (DREA2M) a réalisé un « pré-diagnostic », c'est-à-dire une première analyse globale du territoire basée sur des analyses statistiques et cartographiques.

Ce pré-diagnostic va à présent être enrichi du ressenti de la population pour arriver à un diagnostic partagé qui permettra d'identifier les enjeux de développement du territoire.

✓ **Présentation du pré-diagnostic communal de l'Auteur de PCDR**

Martine Gilles, agent de la FRW, présente ce pré-diagnostic de Les Bons Villers (voir annexe).

✓ **Consultation par thématiques – synthèse des résultats**

Les représentants des services communaux sont répartis en 3 sous-groupes. Pendant 45 minutes, les différents sous-groupes sont amenés à réfléchir aux atouts et aux faiblesses de la commune selon les 3 thématiques traitées : Cadre de vie, Socio-économique, Dynamiques locales.

Les services communaux représentés : état civil, GRH, cohésion sociale, secrétariat général, petite enfance, urbanisme, travaux, logement, environnement/développement rural, école, RCA.

Thème : Cadre de vie (environnement, aménagement du territoire, mobilité,...)	
Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces
La ruralité Le calme Pas très pollué Commune propre	Trajet passage d'avions plus intensif
La proximité de l'aéroport La proximité d'axes structurants	Commune de passage (détritus le long des routes, dépôts sauvages) Trafic routier de transit
L'accès routier	Distance entre les villages Déplacement sans voiture compliqué Vitesse excessive Pas de respect du code de la route (pour les ronds-points, pour les lieux de promenade/ancien passage du chemin de fer, stationnement sur les

	<p>trottoirs)</p> <p>Circulation et stationnement en centre de village (parking public non suffisant)</p> <p>Stationnement difficile autour du centre administratif de Frasnes et le long N567 Mellet</p> <p>Pas de trottoirs dans certaines rues (promenade difficile avec poussette...) ou trottoirs étroits</p> <p>Dispositifs de ralentissement routier pas adaptés aux cyclistes</p>
<p>L'accès TEC (Charleroi-Bruxelles, Nivelles-Fleurus)</p> <p>Le Bonvibus (mais peu utilisé)</p>	<p>Pas de jonction TEC entre LBV et gare Luttre</p> <p>Mauvaise desserte intérieure TEC</p> <p>Bus –accordéon pas adapté aux centres de villages</p>
<p>PCDN/Plan Maya/règlement biodiversité</p> <p>Schéma de structure communal</p>	<p>Manque de bois</p> <p>Peu de parcs</p>
<p>Rénovation progressive (isolation énergétique) du bâti ancien</p> <p>Taxe logements inoccupés, en lien avec primes RW</p> <p>Partenariat POLLEC</p> <p>Programme communal d'économie d'énergie des bâtiments publics</p>	
	<p>Pas de RAVeL</p> <p>Piste cyclable peu praticable sur la chaussée de Bruxelles (ancienne N5)</p> <p>Peu de balades fléchées</p>
	<p>Problématique du ruissellement agricole</p>

Pistes d'actions :

- ✓ Développer les modes de déplacement doux
- ✓ Etablir la jonction avec la gare de Luttre par le Bonvibus
- ✓ Place communale à mieux marquer et à agrandir en lien avec le stationnement
- ✓ Futur parc de La Chapelle

✓ **Diversification de l'agriculture : combustible, bio**

Thème : socio-économique (économie, emploi, services, logement,...)	
Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces
Proximité des centres urbains et voies de communication La proximité des pôles d'emploi	Pas de liaisons TEC vers Luttre Peu de pourvoyeurs locaux d'emplois
Niveau de vie relativement élevé	Logements trop chers et difficultés pour les jeunes d'acheter sur Les Bons Villers
Proximité zoning commercial (city nord de Gosselies)	Manque de commerces de proximité dans les villages Uniquement Delhaize comme surface suffisante en lien avec la problématique de stationnement
Proximité des hôpitaux	Pas assez de de médecins généralistes
Bonne desserte pour la petite enfance et les personnes âgées	
Développement des crèches le long des axes importants	
Territoire attractif pour les écoles (facilité d'accès, qualité de l'enseignement et qualité du cadre de vie)	Les écoles arrivent à saturation (sauf Wayaux) et les espaces deviennent limités Survie de l'école de Wayaux ? (population vieillissante)
Patrimoine communal bâti (plusieurs biens acquis, encore à valoriser)	
Développement de logements seniors Bonne offre diversifiée de logements publics : seniors, familles nombreuses, d'insertion Développement nouveau quartier avec 70 logements moyens	Augmentation du prix de l'immobilier Coût du logement rend accès difficile pour les jeunes ménages
Développement du secteur HORECA	Manque de restaurants et de snacks
Services présents (taxi, déchets, jardinage, repas, animation, école de devoirs, activités	

sportives et musique)	
Les titres-services (CSE, Mellet)	

Pistes d'actions :

- ✓ **Développer des logements intergénérationnels, des logements modulables, des logements pour familles recomposées**
- ✓ **Autoriser plus de logements plein pied**
- ✓ **Créer une halte-garderie (bébé-bus)**

Thème : Dynamiques locales (culture, sport, communication, participation, ...)	
Atouts/Opportunités	Faiblesses/Menaces
<p>Complexe sportif en développement (facilité d'accès, différentes activités, site facilement développable, projet de terrains foot supplémentaire) mais problème de parking</p> <p>Offre diversifiée en infrastructures sportives</p> <p>6 vélos électriques à louer</p>	<p>Complexe sportif de qualité inférieure à d'autres</p> <p>Nombre d'adhérents en baisse pour certains clubs sportifs</p> <p>Il n'y a plus de club cycliste</p> <p>Manque d'une aire récréative pour ados : piste roller/skateboard/overboard</p>
<p>Dynamisme des villages : Villers en fête, Tour aux chars, comités des fêtes, théâtre wallon</p> <p>Fancy-fair Collège de Rèves</p>	<p>Pas de comité de fêtes à Wayaux</p> <p>Manque d'évènement culturel ou sportif d'importance pour faire connaître le territoire</p>
<p>Jogging des 5 villages</p>	<p>Manque des jeux intervillages</p>
<p>Golf de la Bruyère à Sart-Dames Avelines investit dans la dynamique locale</p>	<p>Golf de Pierpont à Rèves pas intégré dans la dynamique locale</p>
<p>Mouvements de jeunesse (Rèves, Villers-Perwin, Mellet)</p> <p>Maison des jeunes (mais centrée sur Mellet)</p>	<p>Pas de mouvement de jeunesse à Frasnes, ni à Wayaux</p> <p>Pas d'activités pour les plus de 13 ans</p>
<p>Ecoles nombreuses et dynamiques</p>	
<p>Coût location peu élevé pour les salles communales</p>	<p>Manque de salle de fêtes (publique ou privée)</p> <p>Pas de salle culturelle</p>

Marchés de Frasnes et de Mellet	
	Vieillessement chez les bénévoles d'associations Manque de bénévoles Nouveaux arrivants ne s'impliquent pas
	Insécurité (population des logements sociaux)
Commissions citoyennes actives	Manque de transversalité entre les services communaux pour faire des projets globaux
Site web	Bulletin communal Communication sur les activités locales (pas de centralisation) Communication vers l'extérieur de la commune
Nouveau GAL Pays des 4 Bras et lien possible avec le centre culturel de Genappe	Fin du Pays de Geminiacum Lien distendu avec le centre culturel de Charleroi

Pistes d'actions :

- ✓ **Augmenter le rayonnement des activités de la maison des jeunes de Mellet**
 - ✓ **Etablir un partenariat avec golf de La Bruyère pour journée golf pour les écoles**
 - ✓ **Continuer à développer les infrastructures sportives**
 - ✓ **Créer une journée annuelle pour les nouveaux arrivants**
 - ✓ **Mettre à jour le site internet communal avec mise à jour des coordonnées des associations**
 - ✓ **Développer un logiciel pour signaler les infractions ou problèmes divers (voiries, dépôts,...)**
 - ✓ **Créer une dynamique autour des vélos électriques**
 - ✓ **Cellule de communication**
- ✓ **Prochaine étape : constitution de la Commission Locale de Développement Rural**

Une fois le cycle de consultations villageoises clôturé, la Commission Locale de Développement Rural (CLDR) sera constituée afin de poursuivre la réflexion sur les projets à mettre en place dans la commune.

La FRW explique les traits principaux et missions de la CLDR.

La CLDR est l'organe moteur participatif de l'ODR. C'est une commission consultative communale composée de 20 à 60 membres, dont un quart maximum de mandataires, et au moins trois quart de citoyens. Elle est un lieu de dialogue et de co-construction entre citoyens et élus.

Plus précisément, la CLDR a pour missions principales :

- d'élaborer conjointement avec la Commune un avant-projet de PCDR comprenant des objectifs globaux de développement et une programmation de projets ;
- de suivre l'état d'avancement des différents projets du PCDR et de faire des propositions de projets à poursuivre ou à entreprendre ;
- de coordonner les groupes de travail qu'elle met en place ;
- de faire des propositions d'initiative et de répondre à des demandes d'avis de la Commune ;
- d'assurer l'évaluation de l'état d'avancement du PCDR et de la dynamique.

La FRW insiste sur le fait la composition de la CLDR devra représenter au mieux la diversité de la population de Les Bons Villers (village, genre, secteur professionnel et associatif,...).

Concrètement, tout habitant de Les Bons Villers peut poser sa candidature **jusqu'au 13 juin 2017**. Par la suite, la composition de la CLDR fera l'objet d'une décision du Conseil communal et d'une validation par le Ministre de la Ruralité.

✓ Conclusion

Avant de clôturer la rencontre, la FRW encourage les participants à **informer les citoyens des prochaines rencontres villageoises**.

Les actualités concernant l'ODR seront diffusées via les outils de communication communaux (bulletin communal, site internet,...).

Pour la Fondation Rurale de Wallonie,
Martine Gilles & Dimitri Phukan